

Actualisation des opérations du HCR dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

A. Aperçu de la situation

Situation syrienne

En 2021, la crise syrienne est entrée dans sa 11^e année, et continue d'être la crise de déplacements la plus importante dans le monde. Plus de 6,8 millions de Syriens demeurent déplacés à l'intérieur de leur propre pays, tandis que 5,6 millions de réfugiés syriens vivent en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie.

L'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé la situation socio-économique déjà difficile pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Une [étude](#) conjointe du HCR et de la Banque mondiale en Iraq, en Jordanie et au Liban montre que 4,4 millions de membres de communautés d'accueil et 1,1 million de réfugiés et déplacés internes ont sombré dans la pauvreté à cause de la pandémie. Au Liban, l'évaluation de la vulnérabilité en 2020 des réfugiés syriens montre que 88 % des familles vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté, contre 55 % en mi-2019. La crise économique a également poussé certains réfugiés à entreprendre la traversée dangereuse par mer, en particulier vers Chypre.

Malgré les défis, les gouvernements des pays d'accueil ont généreusement inclus les réfugiés dans les plans nationaux de réponse à la COVID-19, et la Jordanie est devenue l'un des premiers pays du monde à démarrer la vaccination des réfugiés. Grâce au généreux appui des donateurs, le HCR a fourni, à juin 2021, une assistance en espèces à buts multiples à près de 1,3 million de Syriens, pour un montant d'environ 70 millions de dollars E.-U., afin de faire face aux difficultés économiques et de satisfaire d'autres besoins de protection, y compris les soins de santé et l'éducation. Le HCR a continué de codiriger l'exécution du [Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne](#) (3RP), et a coordonné le travail de plus de 270 partenaires pour assister 5,5 millions de réfugiés et 4,8 millions de personnes membres de communautés d'accueil.

À l'intérieur de la République arabe syrienne, 13,4 millions de personnes ont besoin de l'assistance humanitaire, soit 2 millions de plus qu'en début 2020. De janvier à mi-2021, le HCR a fourni à plus de 16 000 déplacés internes, personnes retournées et membres de communautés d'accueil une assistance juridique, et à environ 11 500 autres des articles de premier secours. L'adoption en juillet 2020 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de la résolution [S/RES/2585](#) a permis aux organismes humanitaires des Nations Unies et à leurs partenaires d'utiliser les passages frontaliers de Bab al-Hawa au nord-est (à la frontière turque). Depuis janvier 2021, le HCR a fourni 35 000 articles de premiers secours, 13 900 tentes et 20 000 kits d'hygiène pour aider 78 300 familles (soit environ 391 500 personnes). Par le biais de ses partenaires, il a fourni des services de protection, comme la prise en charge psychosociale et l'orientation, à plus de 116 000 personnes.

Situation en Iraq

Environ 1,2 million de personnes sont restées déplacées à l'intérieur du pays, tandis que plus de 4,8 millions de déplacés internes retournés font face à l'insécurité et à des restrictions d'accès aux services. Près de 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile irakiens, enregistrés auprès du HCR, vivent dans les pays voisins, et plus de 30 000 Irakiens non enregistrés vivent

dans les camps dans le gouvernorat d'Al-Hasakeh en République arabe syrienne. À juin 2021, le HCR avait fourni de l'assistance en espèces à buts multiples à plus de 5 600 familles réfugiées, déplacées internes et retournées ainsi que des conseils juridiques à plus de 23 000 réfugiés et déplacés internes. Des abris et des articles de première nécessité ont également été fournis. Avec des partenaires, y compris les autorités locales, l'Organisation a œuvré à l'amélioration des conditions de vie des déplacés internes et des réfugiés à l'intérieur et hors des camps. En réponse à la COVID-19, elle a également fourni des articles d'hygiène, des matériels pour les unités de soins intensifs et pour la protection personnelle.

Afrique du Nord

En Libye, les pourparlers de paix dirigés par les Nations Unies ont conduit au Forum du dialogue politique libyen et à l'établissement d'une [feuille de route](#) qui prévoit la création du Conseil présidentiel et la mise en place d'un gouvernement intérimaire d'unité nationale chargé de diriger le pays jusqu'aux élections nationales de décembre 2021. Les tendances relatives aux déplacements internes se sont stabilisées, notamment grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire. Le nombre de déplacés internes a baissé pour passer entre janvier et mai 2021 de 278 000 à 224 000. Environ 642 400 déplacés internes sont rentrés depuis 2016. À mi-2021, environ 42 500 réfugiés et demandeurs d'asile avaient été enregistrés auprès du HCR en Libye. Le HCR et ses partenaires ont fourni protection et assistance, notamment l'assistance alimentaire et en espèces, des consultations médicales et des conseils juridiques. L'assistance vitale a aussi été fournie à des personnes prises en charge dans des centres de détention et aux points de débarquement.

Par rapport à 2020, le nombre de réfugiés nouvellement enregistrés en Tunisie a augmenté de plus de 45 % au cours de la première moitié de 2021, avec près de 8 500 personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées à mi-2021. Le HCR et ses partenaires ont soutenu l'inclusion socio-économique des personnes relevant de sa compétence, et ont plaidé en faveur de l'adoption d'une loi nationale sur l'asile.

L'Égypte abrite environ 262 500 réfugiés et demandeurs d'asile (de plus de 50 nationalités différentes) enregistrés auprès du HCR, et le Gouvernement a adopté une approche de tolérance envers les quelque 82 000 personnes dont les pièces avaient expiré. Pour faire face aux cas en attente d'enregistrement, dus aux restrictions liées à la COVID-19, le HCR a intensifié les activités d'enregistrement, y compris de renouvellement des pièces.

En Algérie, le HCR a continué de procéder à l'enregistrement et à la détermination du statut de réfugié et de délivrer des pièces à des réfugiés et demandeurs d'asile. Le nombre de nouvelles demandes d'asile a augmenté de 20 % par rapport à 2020, notamment en raison de l'allègement des restrictions de déplacement. L'assistance vitale a été fournie aux réfugiés sahraouis vulnérables dans les cinq camps près de Tindouf, qui connaissent une augmentation des cas de COVID-19. Le HCR a entrepris d'importants travaux de réparation des centres de santé des camps et a étendu les réseaux d'adduction d'eau.

Le Maroc est resté un pays de transit pour les mouvements mixtes, et une destination pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le HCR a assuré l'accès à la protection internationale pour les personnes relevant de sa compétence dans le cadre de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile. Grâce à une approche multipartite, le Gouvernement a offert aux réfugiés des possibilités de protection et d'intégration locale.

La Mauritanie a maintenu sa politique d'ouverture envers les réfugiés. Elle abrite environ 8 050 réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines, ainsi que 66 500 réfugiés maliens dans le camp de Mbera. À la suite de l'introduction en janvier 2021 de nouveaux protocoles pour le registre social national, autorisant l'enregistrement de ménages de réfugiés hors du camp de Mbera dans la région de Hodh el Chargui, le HCR a démarré les préparatifs pour la création dans la région d'un groupe des opérations sur le terrain.

Conseil de coopération du Golfe

Le HCR a poursuivi les activités de mobilisation de ressources dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, collectant 75,4 millions de dollars E.-U. entre janvier et juillet 2021 auprès des gouvernements et des donateurs privés. Environ 19,7 millions de dollars E.-U. ont

été collectés grâce au Fonds Zakat du HCR pour les réfugiés, ayant permis l'octroi d'une assistance en espèces aux familles de déplacés internes pour la satisfaction de leurs besoins essentiels, notamment de loyer, d'aliments et de soins de santé.

Israël

Israël abrite environ 56 500 réfugiés, demandeurs d'asile et d'autres personnes relevant de la compétence le HCR, ainsi qu'environ 8 500 enfants dont la majorité est née dans le pays. Le HCR fournit l'assistance en espèces aux réfugiés et demandeurs d'asile dont les moyens d'existence ont subi les effets de la COVID-19. Il a permis aux élèves demandeurs d'asile du primaire et du secondaire d'apprendre à distance lors de la fermeture des écoles.

Yémen

La crise du Yémen est demeurée la crise humanitaire la plus grave dans le monde, avec environ 20,7 millions de personnes (66 % de la population totale) ayant besoin d'assistance humanitaire. Il est estimé que les déplacés internes sont quatre fois plus exposés au risque de faim et que plus de 50 % (environ 2,6 millions de déplacés internes) sont exposés au risque de famine. Les affrontements se sont poursuivis à Ma'rib, Hajjah, Hudaydah et Taizz, à des endroits proches des sites de déplacés internes, obligeant environ 46 000 personnes à fuir.

Le HCR a renforcé les services de protection comme la prise en charge d'enfants et de personnes ayant survécu aux violences liées au genre, les conseils juridiques et l'assistance en espèces. À mi-2021, une assistance en espèces d'un montant de 33 millions de dollars E.-U. a été fournie à environ 628 400 déplacés internes et à 930 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR a poursuivi l'enregistrement dans le sud, et a cherché des solutions durables pour les réfugiés et demandeurs d'asile, notamment par le contrôle et la vérification aux fins de sécurité pour la réinstallation, à la suite du plaidoyer efficace pour l'accroissement des quotas.

Mouvements mixtes et mouvements secondaires

Les mouvements mixtes se sont poursuivis, notamment vers l'Europe. De janvier à juillet 2021, environ 42 100 réfugiés et migrants ont traversé la mer d'Afrique du Nord vers l'Europe. Environ 1 375 personnes auraient disparu ou seraient mortes en mer. Les départs de la Libye et de la Tunisie ont augmenté tandis que les mouvements de l'Algérie, de la Mauritanie et du Maroc vers l'Espagne se sont poursuivis. Les départs par mer de la Tunisie ont augmenté de 58 % par rapport à la même période en 2020, plus de 161 000 personnes ayant essayé de traverser vers l'Italie à juillet 2021. Environ 130 réfugiés et migrants ont traversé la mer du Liban vers Chypre. Toutefois, les cas signalés de renvoi au Liban sont restés des sources de préoccupation. Les réfugiés et les migrants ont continué de faire face à des risques liés à la traite et aux abus commis par des passeurs, ainsi qu'à des décès en mer. Les débarquements en Libye, suite au sauvetage en mer, ont augmenté, même s'il ne s'agit pas d'un lieu désigné comme sûr pour le faire.

Le HCR a continué d'identifier les personnes ayant besoin de protection internationale et à leur fournir l'accès à la protection et à l'assistance. Il a mis au point, à l'intention de son personnel et de ses partenaires, un programme mixte d'apprentissage sur la protection en mer. En collaboration avec le Conseil des ministres de l'intérieur arabes, il a organisé un atelier sur la protection internationale dans le cadre des mouvements mixtes pour les délégués des pays d'Afrique du Nord. Cet atelier a donné lieu à une série de recommandations visant à renforcer la protection des réfugiés.

B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

Créer un environnement de protection favorable

De janvier à juin 2021, plus de 53 000 personnes étaient nouvellement enregistrées. Par un traitement des dossiers en personne et à distance, les opérations ont pu réduire le nombre de cas en attente en 2020, dû à la COVID-19, et satisfaire les nouvelles demandes.

Avec la Ligue des États arabes, le HCR a organisé, en mai 2021, une réunion régionale sur le thème « Vers un plan d'action sur l'appartenance et l'identité juridique ». Cette réunion a permis la formulation d'un plan régional d'action visant à régler le problème de nationalité, qui sera présenté pour adoption au Conseil des ministres de l'intérieur arabes. Ont été présentés à cette réunion les [outils régionaux pour la législation sur la nationalité visant à soutenir les États dans la mise à jour des éléments de la loi relative à la nationalité](#).

La perte des moyens d'existence à cause de la COVID-19 a remis en cause la capacité des centaines de milliers d'enfants et jeunes déplacés à avoir accès à l'éducation, ce qui a eu pour effet d'accroître leur vulnérabilité aux risques de protection, notamment aux violences liées au genre, au mariage d'enfants, aux abus domestiques et au travail des enfants. Le HCR et ses partenaires ont aidé le système éducatif national à adopter des modalités souples d'apprentissage et à mettre en œuvre des mesures de préparation. Ces mesures ont été complétées par des efforts visant à corriger le fossé numérique et à intervenir en faveur des enfants, des familles et des enseignants.

Une série de séminaires en ligne sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale, la protection de l'enfant et la prévention du suicide se sont tenus en anglais et en français pour les équipes du HCR et les partenaires qui veillent sur la santé mentale des personnes relevant de sa compétence et assurent leur prise en charge psychosociale. Le HCR a maintenu son engagement en faveur de l'équipe spéciale « *No Lost Generation* » sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale, contribuant à la collecte de données et apportant son expertise technique sur les questions prioritaires comme la prévention de l'automutilation et du suicide chez les adolescents et les jeunes.

Assurer la protection contre la violence et l'exploitation

La prévention et la lutte contre les violences sexuelles et de genre, ainsi que l'atténuation des risques y relatifs, restent une priorité. Entre janvier et juin 2021, environ 97 000 personnes ayant survécu ou exposées aux risques, y compris des garçons et des hommes, ont bénéficié de services multisectoriels dans le cadre du 3RP. Une série de séminaires thématiques ont eu lieu en ligne à l'intention des points focaux pour les violences liées au genre ainsi que des équipes multifonctionnelles de la protection à travers les opérations pour la mise en œuvre de la [Politique du HCR sur la prévention et la lutte contre les violences liées au genre ainsi que l'atténuation des risques relatifs](#). À la cinquième Conférence de Bruxelles sur l'appui pour l'avenir de la République arabe syrienne et de la région, le HCR a publié un rapport conjoint avec l'Organisation internationale du travail et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sur la participation des femmes déplacées à la main d'œuvre.

Le HCR a travaillé avec des partenaires dans le système des Nations Unies sur l'évaluation de la capacité des partenaires d'exécution à protéger les populations de l'exploitation et des abus sexuels. Des séries de consultations ont été organisées en août 2021 avec les points focaux sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les opérations à travers la région, permettant des discussions sur les défis et les meilleures pratiques.

De janvier à juin 2021, plus de 93 200 filles et garçons ont bénéficié de services spécialisés de protection grâce à la réponse dans le cadre du 3RP. Plus de 73 400 enfants ont participé au programme de prise en charge psychosociale et de protection de l'enfant, et environ 25 300 femmes et hommes ont bénéficié de l'appui à la parenté. Le HCR a renforcé les capacités pour veiller à ce que les interventions en matière de protection soient adaptées aux besoins des enfants ainsi qu'aux conditions liées à la COVID-19, et contribuent à améliorer les services nationaux de protection de l'enfant. La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'est poursuivie grâce au plan d'action commun intitulé « [Blueprint for joint action for refugee children](#) ».

Trouver des solutions durables

En 2021, environ 700 000 personnes dans la région et en Turquie ont besoin d'être réinstallées. Malgré défis liés à la COVID-19, le HCR et ses partenaires ont proposé environ 11 500 réfugiés pour la réinstallation. Le traitement des dossiers à distance a permis d'améliorer l'intégrité de

la procédure ainsi que la sécurité des réfugiés. Après une pause dans les évacuations de janvier à juillet 2021, plus de 130 demandeurs d'asile ont été évacués en juillet de Libye vers le Rwanda, grâce au mécanisme de transit d'urgence. Ils attendent le départ pour la réinstallation, devant reprendre en octobre. Les vols humanitaires de Libye ont été de nouveau suspendus, et leur reprise est prévue en octobre.

De nouveaux projets ont été lancés pour élargir les voies complémentaires par des bourses d'études dans des pays tiers et le regroupement familial. Le groupe de contact régional pour les voies complémentaires, élargi avec plus de 100 représentants des États de réinstallation, des organisations de recherche et des opérations du HCR, collabore à cette entreprise. En 2021, ce groupe a mis l'accent sur les modalités de traitement des dossiers à distance, les voies de la main-d'œuvre dans des pays tiers et le plaidoyer pour réduire les obstacles aux voies d'accès en Iraq.

En 2021, la pandémie de la COVID-19 et les restrictions générales des déplacements ont continué d'avoir des effets sur les retours. Environ 18 000 réfugiés syriens sont rentrés chez eux pendant la première moitié de l'année, c'est-à-dire un niveau similaire à celui de 2020. Les résultats de l'enquête d'intention faite en mars 2021 montrent que les tendances des retours seront probablement les mêmes pour les 12 prochains mois, même si la plupart des réfugiés syriens ont exprimé leur désir de rentrer un jour chez eux.

Dans le cadre du 3RP, le HCR et ses partenaires ont progressivement renforcé l'appui aux réfugiés retournés, notamment par des conseils, l'aide pour la documentation et la satisfaction des besoins spécifiques en vue de réduire les risques de préjudice et de permettre des retours éclairés et dignes. Il a dirigé le Groupe de travail régional sur les solutions durables, et a lancé plusieurs initiatives thématiques et sectorielles sur la planification et la préparation des retours.

En République arabe syrienne, le HCR a fourni aux réfugiés retournés et à d'autres personnes vulnérables l'assistance humanitaire et d'autres services, grâce à un réseau de centres communautaires, mobiles et satellites et à des volontaires de proximité. Dans le même temps, le dialogue se poursuit avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et d'autres parties prenantes sur les problèmes en cours, comme l'accès à l'aide humanitaire. Le HCR a également plaidé en faveur de l'inclusion des personnes retournées et des déplacés internes dans les programmes de développement et les systèmes de protection sociale, en application du Pacte mondial sur les réfugiés et de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Mobiliser l'appui par des partenariats stratégiques

Le HCR a œuvré au renforcement des partenariats avec diverses parties prenantes. La collaboration avec les institutions financières et de développement, comme la Banque mondiale, s'est élargie en vue d'aider les réfugiés et les communautés d'accueil à récupérer de l'impact de la COVID-19. Les efforts se sont aussi poursuivis pour diversifier les sources de collecte de fonds et nouer des partenariats durables avec d'importants donateurs individuels et fondations. Avec l'appui du HCR, le réseau de la société civile pour les déplacements a continué de travailler en tant que prestataire en première ligne, aidant les réfugiés et les communautés d'accueil à faire face à la COVID-19 et à récupérer de son impact.

En préparation de la réunion de hauts responsables, qui aura lieu en décembre 2021, une réunion d'évaluation s'est tenue en avril pour jauger la mise en œuvre des engagements pris en 2019 au Forum mondial sur les réfugiés et réfléchir sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Les entités ayant pris des engagements ont parlé des progrès accomplis dans leur mise en œuvre, des défis et des meilleures pratiques pour adapter ces engagements au contexte lié à la COVID-19. A été mise en lumière lors des discussions, la nécessité d'apparier les engagements afin de faciliter leur mise en œuvre, surtout compte tenu des défis liés à la pandémie.

Dans le cadre des efforts fournis pour faire face aux effets du changement climatique sur les populations déplacées, le HCR a aidé les partenaires du monde universitaire à effectuer des recherches en la matière dans le contexte régional. L'Organisation a tenu une table ronde académique sur les changements climatiques et les déplacements, et a coordonné le lancement du premier journal arabe sur les déplacements dans la région, dont la première édition comprendra un article sur le changement climatique et son impact sur les déplacements.

C. Information financière

Le budget initial de 2021, s'élevant à 2,648 milliards de dollars E.-U. pour la région, est légèrement plus élevé que celui de 2020 qui était chiffré à 2,605 milliards de dollars E.-U., ce qui représente une mince augmentation de moins de 1%.

À fin juillet 2021, environ 41 % des besoins financiers à jour de la région pour 2021 (2 696 milliards de dollars E.-U.) étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.
